

# QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS REPRIS ?

## Matériel d'éclairage



Plafonniers / Encastrés  
carrés, rectangulaires & ronds

Étanches

Projecteurs



Lanternes

Hublots / Appliques / Spots

Armatures  
industrielles

## Matériel électronique de sécurité et de régulation



Éclairage de  
sécurité

Surveillance / Accès



Intrusion

Thermostat / Régulation



Alarme incendie

*Liste non exhaustive*



isobar ecob - RCS Paris B.482.323.946 - DEP0610DEEE01 - © DR - imprimé sur papier recyclé

Plus d'informations sur  
[www.recylum.com](http://www.recylum.com)



# NOUVELLE FILIÈRE DE RECYCLAGE POUR LES PROFESSIONNELS



MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES  
DE SÉCURITÉ, D'ÉCLAIRAGE  
ET DE RÉGULATION

**DÉPOSE GRATUITE**

# UNE NOUVELLE FILIÈRE DE RECYCLAGE DE DEEE\* PROFESSIONNELS

En tant que professionnel, vous êtes responsable de la gestion de vos déchets de chantiers et vous devez être en mesure de prouver à vos clients qu'ils ont été éliminés conformément à la réglementation.

## 🔄 Pourquoi recycler les DEEE\* Pro ?



- Le recyclage des matériaux qu'ils contiennent permet de **préserver les ressources naturelles** de la planète. En France, on estime le gisement de ces déchets à 70.000 tonnes par an.

- Ils peuvent contenir **des matières et sous-ensembles potentiellement dangereux** nécessitant un traitement approprié pour éviter tout risque de pollution.

## 👤 Qui peut bénéficier de ce service ?

**Tous les détenteurs** d'équipements concernés (installateurs, électriciens, utilisateurs professionnels...).



## 👤 Qui paye ce service ?

Les équipements concernés sont **repris gratuitement par Récyllum grâce aux fabricants** qui financent ce service de recyclage.

→ Liste des fabricants sur : **[www.recylum.com](http://www.recylum.com)**

\*DEEE = Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



# DÉPOSEZ GRATUITEMENT VOS DEEE\* PROFESSIONNELLS



Dans une **déchèterie professionnelle partenaire**

- Sans condition de volume
- Demandez votre **certificat de collecte sélective**

→ Pour les gros volumes, demandez un enlèvement direct par Récyllum (gratuit sous conditions).

## LES BONNES CONSIGNES DE TRI



- Déposez-les sans emballage.
- Retirez les lampes et déposez-les dans les conteneurs appropriés en vue de leur recyclage.



Pour trouver la déchèterie partenaire la plus proche : [www.recyllum.com](http://www.recyllum.com)

 N°Azur 0810 001 777

PRIX APPEL LOCAL